

Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 25 Août 2017 Sur convocation du 19 août 2017 Etaient excusés Jordan Lonchampt, Luc Putigny, Emmanuel Redoutey et absent Manoël COLLE

secrétaire de Séance : Yohan Grillon

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte rendu du 30 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Environnement / Cadre de vie

- Le mobilier de l'école qui n'a pas été vendu sera proposé à l'association Equinoxe pour des écoles de Madagascar.
- Espace Naturel de Découverte : l'espace est toujours en cours d'aménagement par la commission (plantation arbustes, prairie fleurie...).
- Le chemin piéton clos du Terreau ainsi que celui de Père Clément ont été réhabilités. Quelques ajustements sont à prévoir notamment concernant un écoulement d'eau.
- Le terre-plein du Placelet sera planté courant septembre.
- La table et des bancs pour aménager l'espace en face du terrain de boules ont été livrés. Le terrassement et la dalle seront réalisés par la société BTP Lonchampt.
- Projet d'un abri poubelle derrière la MTL à étudier.

Vie associative

- Une nouvelle équipe de jeunes devrait intégrer la salle des jeunes. Une rencontre sera programmée avec les utilisateurs et les parents.
- Salle des associations : les devis ont été signés ou sont en passe de l'être. Hervé Claudet est chargé de planifier les travaux et d'organiser le travail de toutes les entreprises qui doivent intervenir.

Bâtiments et chemins

- Le sens unique devant la MTL a été réalisé. L'entreprise Markosol procédera prochainement à la matérialisation des places de stationnement, du chemin piéton et à la pose de panneaux.
- Le Conseil remercie l'entreprise D'houtaud Raphaël qui a enlevé la vierge de Mt Gemmeux gratuitement. Celle-ci sera nettoyée et repeinte prochainement.

Le socle doit être rénové. Yannick Vuittenez a pris contact avec des tailleurs de pierre pour connaître le coût des travaux.

- La commission a visité les vestiaires de foot : l'association US Laveron souhaite réaliser des travaux de rénovation et d'isolation. Le conseil devra étudier la possibilité de remplacer des portes et fenêtres.
- Utilisation du terrain de boules : le Conseil souhaite que le terrain ne soit utilisé le soir, avec l'éclairage, que par le club et non pas par des personnes qui viennent jouer en accès libre. Une serrure sera posée pour l'accès à l'éclairage et donnée aux membres de la Boule riparienne.
- Socotec a rendu son rapport concernant l'accessibilité des bâtiments communaux : quelques petits travaux sont à prévoir à la MTL (hauteur des WC, écriteau MTL visible, seuil de l'entrée...).
- Suite aux orages, l'éclairage public a pu être défaillant dans certains quartiers durant l'été. Les problèmes semblent résolus.
- Travaux d'assainissement : une réunion a eu lieu avec le maitre d'œuvre pour évoquer les problèmes liés aux travaux d'assainissement ; des problèmes d'écoulement liés aux eaux pluviales ont été signalés chemin du groseillier, chemin de la glacière et faubourg d'arlin. L'entreprise devra également reprendre les bordures des trottoirs faubourg d'arlin.
 - Un devis est présenté pour le raccordement éventuel de la gare au réseau d'assainissement. La possibilité de réaliser un assainissement individuel est évoqué.

Gestion de la forêt

- La parcelle 11 a été coupée début juillet.
- Des lots de frêne ont été mis en vente pendant l'été : les lots n'ont pas été vendus et restent disponibles si des personnes sont intéressées (frêne de l'étang, clos du terreau...).
- L'association de chasse invite le conseil à visiter leur chalet de chasse construit sur le territoire communal le samedi 2 septembre.

Communication et information

- La commission s'est réunie le 4 juillet pour définir le sommaire du prochain bulletin municipal. Un courrier sera adressé à toutes les associations avant la rentrée. Les entreprises seront recontactées par mail pour poursuivre la page « Annuaire des entreprises ». Les nouvelles entreprises peuvent se faire connaître en mairie pour paraître dans cette page.
- Site internet : beaucoup fréquenté pendant l'été avec les nombreuses manifestations sur la commune. De nouvelles informations sont ajoutées au fur et à mesure des remarques reçues.

III) Urbanisme:

<u>Déclarations préalables</u>

Gaec du Marronnier pour la construction d'un abri pour héberger les veaux.

IV) Foot

Lecture du courrier de Drugeon sports pour le financement des charges : le conseil valide les montants pour 2017 et refuse toute participation pour les saisons à venir.

Le maire informe qu'un match de foot est prévu avec le club Us Laveron le dimanche 3 septembre, jour du trail organisé par le Ski Club Frasne Drugeon. Les deux associations devront trouver un arrangement.

V) CFD / SEVAD / Syndicat des eaux

- CFD : une réunion pour l'ensemble des conseillers aura lieu en mairie pour présenter les modalités d'un PLUi.
- SEVAD : Encore quelques difficultés liées aux transports scolaires car la compétence a été transférée au Conseil Régional. Le SEVAD adhère désormais à une société publique pour pouvoir bénéficier des mêmes services qu'auparavant.
- Syndicat des Eaux : le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux Feeder se fera le 5 septembre. Les premiers travaux devraient commencer rapidement.

VI) Informations diverses

- Arrêt de travail de Mme Jeannin, ancienne secrétaire de mairie : celle-ci a fait une demande de reconnaissance de maladie professionnelle. Il semblerait que cette demande ait peu de chance d'aboutir.
- Mme la Sous-préfète a souhaité faire un bilan de la fête des escargots avec le maire et les responsables du Foyer : elle a insisté sur l'aspect sécurité routière qu'elle souhaiterait renforcer lors des prochaines éditions.
- Lecture du courrier de la truite pontissalienne : inquiétude par rapport aux pollutions sur le bas du Drugeon. L'association souhaiterait rencontrer les élus de la vallée du Drugeon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Maire, Christian VALLET